
COMMUNIQUÉ

Le 21 octobre 2008

Cabinet du premier ministre
Ministère du Logement et du Développement social
Comité d'organisation des Jeux olympiques et
paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN)

LEGS OLYMPIQUE RELATIF AUX LOGEMENTS ABORDABLES

Grâce à un protocole d'entente, la province de la Colombie-Britannique et le COVAN créeront jusqu'à 156 unités de nouveaux logements supervisés dans six communautés, à titre de legs olympique en matière de logements à prix abordable.

Processus

- Le protocole d'entente propose de reconfigurer les 320 unités modulaires de logement temporaire du Village olympique et paralympique de Whistler afin de créer jusqu'à 156 logements supervisés à prix abordable qui comprendront chacun une cuisine et une salle de bain.
- Comme logement supervisé, les édifices comprendront une aire de détente pour offrir des services de soutien sur place prévus par BC Housing.
- Le COVAN assurera la conception et la construction des modules temporaires conformément aux exigences qui seront concluent entre BC Housing et le VANOC, et ce, à ses frais et avec le soutien des partenaires des Jeux, RONA et Britco.
- BC Housing assurera la gestion des contrats et des paiements pour les modifications des logements modulaires afin de satisfaire à leurs normes de développement (y compris les services) et défrayera les coûts du transport des logements modulaires à leur emplacement final.
- On versera des subventions continues, au besoin, afin d'offrir des logements sécuritaires et abordables à des gens dans le besoin en Colombie-Britannique.
- La Province de la Colombie-Britannique, par l'intermédiaire de BC Housing, invitera aussi les sociétés de logement sans but lucratif à soumettre des propositions pour la gestion et l'exploitation de projets de développement qui n'ont pas encore de société de logement sans but lucratif comme partenaire.

Les sites

- À Chetwynd, on verra l'obtention d'environ 4 à 8* unités de logement abordable, sur un seul étage, destinés aux aînés à faible revenu.
- À Chilliwack, un site à gestion provinciale, sur la rue School, offrira environ 40* unités de logement abordable, sur trois étages, pour des personnes sans abri ou sur le seuil du sans-abrisme.
- À Enderby, le site provincial où se trouvait auparavant l'hôpital offrira environ 16* unités de logement abordable, sur un étage, pour les aînés à faible revenu.
- À Saanich, le site sur Carey Road offrira environ 36* unités de logement abordable, sur trois étages, pour des personnes sans abri ou sur le seuil du sans-abrisme. Un appel de propositions dans le but de trouver un gestionnaire sans but lucratif pour ce site a pris fin le jeudi 11 septembre 2008.
- À Sechelt, le site municipal où se trouvait l'ancien édifice de la GRC offrira jusqu'à 8* unités de logement abordable, sur deux étages, pour des personnes sans abri ou sur le seuil du sans-abrisme.

- À Surrey, un site municipal offrira environ 48* unités de logement abordable pour des personnes sans abris ou sur le seuil du sans-abrisme.

**Le nombre précis d'unités et la configuration des édifices seront déterminés au cours du processus de développement.*